

Parcours touristique n°8

de Chennevières-sur-Marne à Ormesson-sur-Marne

Distance : 14 km

Point de départ et d'arrivée : Gare RER La Varenne - Chennevières

Accessibilité : Arrêt La Varenne – Chennevières (RER A)

Parking à proximité (Marché de la Varenne)

Durée du parcours (sans activité) 3h à pied

Activités proposées : Centre technique et Régional de Tir à l'Arc
Golf d'Ormesson

Descriptif de l'itinéraire :

A

La balade débute à la station du **RER La Varenne-Chennevières**. A la sortie sur votre droite, dirigez-vous à l'angle de l'**Avenue du Mesnil** et de l'**Avenue du Bac**. *Aidez-vous de la carte ci-jointe pour bien suivre votre cheminement.* Empruntez cette dernière en direction de la **Marne** sur 500 mètres. Au **Pont de Chennevières**, admirez de part et d'autre les perspectives sur la rivière et notamment sur l'**île fluviale** arborée de **Casenave**. Tournez à gauche sur la **Rue de Champigny**. A flanc de coteau et sur les rives de la Marne, observez les villas à l'architecture anglo-normande ou les maisons en meulière de style Art Nouveau, et notamment une partie des bâtiments du **Château de l'étape**, situé au n°4. Avant 1865, on arrivait à Chennevières par un bac qui accostait à proximité.

B

Continuez jusqu'au restaurant **l'Ecu de France**, installé au bord de la **Marne** à hauteur du n°31. Bâti en 1717, cet ancien relais de poste permettait aux voyageurs de se reposer durant leurs longs voyages. La famille Brousse, propriétaires des lieux depuis quatre générations, a contribué à la création du guide « Les Grandes Tables du Monde ». Son environnement bucolique a servi de cadre à de nombreux tournages de films, dont « La fleur de l'âge » de Nick Quinn. Sa terrasse « les pieds dans l'eau » a reçu la visite de nombreuses célébrités.

C

Parcourez 500 mètres jusqu'au n°118 et engagez-vous sur votre droite dans le **Sentier de la Gorgette**. Au bout du chemin piétonnier, après avoir monté les quelques marches, traversez la rue du **Chemin de la Croix Saint-Vincent** et poursuivez tout droit en gravissant l'étroit escalier. A l'arrivée, remontez à gauche la rue du **Sentier des Helaines**, puis tournez à droite à l'intersection sur la **Rue Gabriel Péri**. A proximité, une placette pavée souligne la présence d'un ancien lavoir. A hauteur du n°15, tournez à gauche dans la **Rue Baudin**, et prenez la 2^{ème} à droite, **Rue Jules Viejo** jusqu'au **Groupe scolaire Corot**. Au portail, prenez sur votre gauche le **Chemin** piétonnier du **Splendid Panorama** longeant l'établissement. A l'intersection avec la **Ruelle Colombert**, prenez sur votre gauche le cheminement piéton franchissant une pelouse en direction de la **Tour Hertzienne**, visible au loin. Achevée en 1972 et s'élevant à 100 mètres de hauteur, elle sert d'antenne pour la télévision numérique et la

téléphonie mobile. Gardez sur 200 mètres cette trajectoire traversant l'espace vert de la rue **Place Mon Idée**.

Au croisement avec la **Rue Aristide Briand**, poursuivez tout droit, légèrement sur votre gauche jusqu'au n°143, face à l'entrée du **Fort de Champigny**. Sa dénomination vient du fait qu'il servait à la protection de la ville de Champigny-sur-Marne. Représentatif de l'architecture militaire du 19ème siècle, intégré à la seconde ceinture fortifiée de Paris construite vers 1880, le site s'étend sur 4 hectares. Traversez la rue au passage piéton et effectuez éventuellement une halte dans l'environnement boisé du **Parc du Fort**. Différents cheminements permettent d'observer de l'extérieur certains bâtiments encore bien conservés, dont les casernes de troupes et d'officiers, ou le magasin à poudre.

D

Contournez par la droite l'édifice semi-enterré par le sentier piétonnier permettant de longer les fossés. En débouchant de l'autre côté, engagez-vous à droite sur la **Route de la Libération**. Traversez la rue au premier passage piéton pour emprunter le trottoir de gauche sur une distance de 900 mètres. A votre arrivée sur un important carrefour, continuez tout droit en direction de Vitry-le-François en poursuivant sur la **Route de la Libération**. A la prochaine intersection, tournez à gauche sur la **Rue des Bordes**. A 850 mètres sur votre droite, découvrez le **Parc départemental de la Plaine des Bordes** qui dispose d'un parcours d'orientation et offre la possibilité de pique-niquer. Sur place, du matériel de mini-golf, des raquettes et des ballons sont mis à disposition du public.

E

Revenez sur vos pas et à la première intersection, tournez à gauche **Avenue Champlin**. A 150 mètres, sur votre droite, se situe le **Centre Technique et Régional de Tir à l'Arc**, l'un des plus grands centres de tir à l'arc du monde. Installée depuis 160 ans sur ce lieu, la compagnie peut accueillir des groupes sur réservation pour faire découvrir la pratique de ce sport de précision et de concentration. Continuez jusqu'au rond-point et prenez l'**Avenue de l'Hippodrome** sur votre droite.

G

Au prochain rond-point, tournez à droite dans l'**Avenue de Pince Vent**. Au bout de la rue, au niveau du rond-point franchissable, prenez à gauche la rue du **Chemin des Sonnettes**, puis tournez à droite dans la **Rue du Bois**. Au croisement avec la **Route de Provins**, traversez au passage piéton afin de rejoindre de l'autre côté la **Rue Danielle Casanova**, légèrement orientée vers la gauche sur une distance de 700 mètres. A l'extrémité de cette rue, engagez-vous à droite dans l'**Avenue de Pince Vent**. Tournez au prochain carrefour à feu à gauche dans la rue du **Chemin du Belvédère** et dirigez-vous jusqu'au **Golf d'Ormesson**. Doté de 18 trous, s'étendant sur 54 hectares au sein d'un espace vallonné et boisé, c'est l'un des tous premiers parcours construit en France par le Comte Wladimir d'Ormesson, dès 1925. Accessible pour tous les niveaux, le site est adapté aux joueurs débutants comme aux plus expérimentés.

A l'entrée du golf sur votre droite, empruntez le chemin engazonné longeant le mur en pierre du domaine. Dénommé successivement, **Chemin de la Queue-en-Brie** et **Rue du champ de l'Alouette**, il débouche sur la **Rue de l'église**. Continuez en suivant le mur, et découvrez au bout de cette rue l'**Eglise Notre-Dame-de-l'Assomption**, édifice construit en partie au 18^{ème} siècle, et abritant de nombreuses dalles funéraires anciennes. Au croisement avec l'**Avenue Wladimir d'Ormesson**, tournez à gauche, et dirigez-vous jusqu'à l'entrée principale du **Château d'Ormesson**, où l'on bénéficie depuis la grille de la plus belle perspective sur l'édifice. Datant des 16^{ème} et 17^{ème} siècle, en pierre de taille et briques, il est toujours propriété de l'illustre famille. S'inscrivant dans un vaste parc à la Française dessiné par Le Nôtre, et doté notamment d'une esplanade "en fer-à-cheval" autour du grand canal, le domaine fut le lieu d'inspiration et de séjour de nombreux écrivains, comme La Fontaine, Mme de Sévigné, Mme de Staël ou Diderot. Des visites sont organisées régulièrement sur inscription au préalable.

H Face au château, remontez la large **Avenue du Général de Gaulle** bordée de platanes sur près de 900 mètres jusqu'au deuxième rond-point. Prenez en face la **Rue de la République** en direction de Saint-Maur-des-Fossés, et tournez à droite à la deuxième intersection **Rue du Général de Gaulle**. Au cœur du vieux Chennevières, au bout de 200 mètres sur votre gauche, l'**Espace Charles de Gaulle**, reconnaissable à sa tourelle, abrite la salle des mariages. A proximité, le conservatoire de musique occupe un bâtiment tout en pierres. 220 pieds de vignes du **Clos Saint-Vincent** sont étagés en contrebas du jardin. Au fond du parking, l'ancienne mairie de Chennevières-sur-Marne, construite en 1886, accueille aujourd'hui une salle d'exposition. Derrière ce bâtiment, sur un coteau dominant la Marne, **les Terrasses de Chennevières** offre l'une des vues panoramiques les plus remarquables sur la région Parisienne. Lorsque la vue est dégagée, on aperçoit la Tour Eiffel ou encore le Sacré Cœur.

I Face au parking, poursuivez dans la **Rue Durmersheim** et observez l'arrière de l'**Eglise Saint-Pierre de Chennevières**, datant du 13^{ème} siècle, dont le chevet est classé aux Monuments Historiques.

J Continuez jusqu'au 2^{ème} croisement et tournez à gauche **Rue Aristide Briand**. A 200 mètres, traversez tout droit l'important carrefour à feux à proximité du parking du théâtre, et empruntez la 1^{ère} rue à gauche, **Avenue de la Plaine**. Au bout de la rue, prenez à gauche la **Rue du Général de Gaulle**, puis quelques pas plus loin, la **Rue Liborel** sur votre droite. A l'extrémité, tournez à gauche **Rue de Bry**, puis dans le virage, après la belle demeure en colombages, empruntez à droite le chemin piéton débouchant sur la **Rue d'Houin**, puis descendez jusqu'au croisement avec l'**Avenue de la Gare**. Tournez à gauche et découvrez au n°34, l'**Ancienne gare ferroviaire**. Construit en 1929 sur la ligne de "Grande Ceinture de Paris", paré de briques rose saumon, présentant un soubassement en pierres de taille et un décor de céramique vert clair, cet édifice porte la mention "Chemin de Fer de Ceinture".

K Continuez en remontant sur 400 mètres l'**Avenue de la Gare** jusqu'à l'intersection avec la **Rue du Pont**. Descendez cette rue, traversez de nouveau le **Pont de Chennevières**, puis poursuivez tout droit **Avenue du Bac** sur 600 mètres, jusqu'au point d'arrivée : le **RER La Varenne-Chennevières**.

Le saviez-vous ?

Alors qu'il était en quête d'un site pour la construction de son palais, et qu'il songeait aux Terrasses de Chennevières, Louis XIV aurait déclaré : « La nature a déjà trop fait pour ce pays, je veux tout créer ».

46 Rue du Général-de-Gaulle à Chennevières-sur-Marne

Centre technique et régional de Tir à l'Arc : www.ctsarc94.com/

